

SEANCE DU 11 MAI 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle des fêtes le 11 mai 2021 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

TRAVAUX FORET COMMUNALE

Le Maire rappelle que la Commission Bois et forêts s'est réunie pour définir un programme de travaux, pour le reboisement de la forêt communale, sur les parcelles 1, 9 et 10 de la forêt communale. Ce programme s'étalerait sur 3 ans pour un montant total de 76 230 € HT et devrait bénéficier de 60% d'aides au titre du plan de relance. Le Conseil municipal approuve ce projet, autorise le Maire à signer le programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier et à solliciter les subventions pour cette opération.

REHABILITATION DES LAVOIRS

Le Conseil municipal approuve le projet de rénovation des deux lavoirs, pour un montant estimatif total de 30 100,88 € HT, soit 36 121,06 € TTC et autorise le Maire à solliciter les subventions pour ce projet auprès de la Communauté de communes du Pays de Nay, soit 1500 € et auprès du Département. Le taux de subvention du Département est de 30% maximum, soit 9030,26 €. Bonification : le projet pourra faire l'objet d'une collecte de financement participatif sur la plateforme de la Fondation du Patrimoine. Il pourra se voir attribuer une subvention complémentaire selon le mécanisme suivant : 1 € collecté = 1 € de subvention du Département, dans la limite de 5000 € maximum par projet.

CESSION DE LA PARCELLE ZH 73

Le Maire rappelle la cession des parcelles C 373, 1821 et 1825 à M. et Mme LARROUY. Ces derniers souhaitent acquérir, en complément, la parcelle attenante ZH 73 de 990 m². Le Conseil municipal décide la cession de cette parcelle au prix de 31500 €.

ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE B 92

Le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de voie verte, le long de la maison de retraite, pour relier l'école à la Place Jean Nougès. L'acquisition, pour ce projet, de parcelles appartenant copropriétaires de la résidence « Les Colchiques » est en cours. Le Conseil décide d'acquérir, en complément, une partie de la parcelle B 92 appartenant à Mme DULUC, soit 15 m² au prix de 25 € le m², soit 375 € au total.

PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES

Le Conseil Municipal fixe à 692 € par élève le montant de la participation des communes extérieures pour l'année scolaire 2020-2021. Le montant de la participation reste inchangé par rapport à l'année scolaire 2019-2020.

RAPPORT ANNUEL 2020 DE L'ARS SUR LA QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2020 de l'Agence Régionale de Santé relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Il est à disposition des administrés.

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Ont été tirés au sort les noms suivants : M. Cédric BEOLETTO, M. Yannick DOYA, Mme Amandine FAUCONNET, M. Guillaume MIELCARZ, M. Christian BEOLETTO, Mme Marie-Hélène COLIN.

QUESTIONS DIVERSES

Elections départementales et régionales : elles se tiendront les 20 et 27 juin 2021. Quatre bureaux de vote sont prévus à la salle des fêtes.

Budget participatif : 19 projets ont été reçus et examinés par la Commission Démocratie participative et les deux membres du jury qui s'étaient portés candidats pour faire partie du jury. La commission a retravaillé les projets retenus, en présence des auteurs des projets, ils sont en cours de finalisation. La Commission a

sollicité l'agence Nowoo pour l'élaboration du document de présentation des projets retenus. Pour rappel, ces projets sont :

- l'achat d'un vélo bus électrique
- le kiosque solidaire
- mettons de la couleur à Bordes
- 3 projets réunis en 1 « Ombrager, paysager et augmenter la biodiversité ».

Subventions : une subvention de 7500 € est attribuée par la Région pour les travaux de réfection du sol de la salle des sports réalisés l'an dernier, et une subvention de 9500 € au titre des amendes de police est attribuée pour la réalisation de l'abri-bus avenue du Béarn.

RD 937 3^{ème} tranche de travaux : les conventions pour les travaux d'enfouissement des réseaux ont été signées, pour la 3^{ème} tranche de travaux de la RD 937, qui concerne le tronçon depuis la rue du Stade jusqu'à Boeil-Bezing.